



Les jeunes époux répondant aux acclamations de la foule du balcon du palais royal. — *Phot. Keystone.*

plantes vertes et quelques lis blancs, pour recevoir la bénédiction du vieux pasteur de la cour, profondément remué, lui aussi, comme toute l'assistance, tant cette jeune princesse appelée un jour à occuper un trône était touchante de naturel, de simplicité, de ferveur réelle !

Devant elle, assises au côté des garçons d'honneur, dans leurs robes aux tons délicats et divers de l'arc-en-ciel, ses six demoiselles d'honneur symbolisaient l'espérance.

La princesse Juliana l'avait voulu ainsi, de même qu'elle avait insisté pour que, parmi ces dernières, il y eût au moins deux de ses amies intimes et compagnes d'étude, dont une Française, M<sup>lle</sup> Micheline Moreau, fille du pasteur de l'église wallonne à La Haye. De son côté, la reine avait tenu à associer au bonheur de sa fille ses serviteurs qui, au nombre de près de 500, furent invités par la souveraine à la cérémonie religieuse.

C'est l'an dernier, aux sports d'hiver, à Garmisch-Partenkirchen, que la princesse Juliana et le prince Bernhard se rencontrèrent pour la première fois. Ils se plurent tout de suite. L'idylle ébauchée fut continuée à Igglis, en Autriche, où la reine Wilhelmine et sa fille étaient venues se reposer quelque temps. Le secret en fut bien gardé malgré les visites que le prince fit en Hollande et le temps qu'il passa ensuite avec la famille royale dans les montagnes, en Suisse. Mais, si bien gardé qu'il fût, quelques-unes des amies intimes de la princesse finirent par soupçonner quelque chose et, à l'une d'elles qui s'informait des bruits qui couraient, la princesse Juliana répondit par un vieux dicton néerlandais : « Les feuilles ne tombent guère s'il ne souffle pas de vent », ce qui équivaut au dicton français : « Il n'y a pas de fumée sans feu. »

Que de traits malicieux seraient à citer de la princesse Juliana ! Mais c'est sa bonté, sa générosité, sa grande simplicité, la fidélité dont elle fait preuve envers ses amies qui lui ont gagné tous

les cœurs. Dons naturels, fruits aussi de son éducation, dirigée par la reine Wilhelmine, qui ne se déchargea de ce soin sur personne.

Née le 30 avril 1909, la princesse Juliana atteignit sa majorité à l'âge de dix-huit ans. Elle prit part, dès lors, d'après la constitution, aux discussions du Conseil d'Etat. Elle entra, la même année, à la célèbre Université de Leyde, où elle vécut l'existence de ses compagnes d'étude, et, si elle obtint son titre de docteur ès lettres et ès philosophie, ce ne fut qu'après avoir passé ses examens



Sur le parcours : les joyeux et encourageants vivats d'un groupe de petites Hollandaises.

et présenté sa thèse, comme tout le monde.

C'est en vivant ainsi de la vie des autres qu'elle s'est formée aux devoirs qu'elle aura à remplir un jour. Lorsque la crise économique mondiale se fit sentir en Hollande, la princesse Juliana fut frappée surtout par le grave problème du chômage. Elle mit tout en œuvre pour combattre ce fléau surtout parmi les jeunes, payant souvent de sa personne et faisant des dons considérables.

La princesse se mêle, en outre, très intimement à l'activité du pays en assistant aux manifestations les plus diverses. En ce qui concerne plus particulièrement la France, rappelons qu'elle a bien voulu honorer de sa présence l'inauguration de la maison Descartes, à Amsterdam, et qu'elle a daigné visiter l'Exposition des sèvres modernes qui eut lieu il y a deux ans à La Haye.

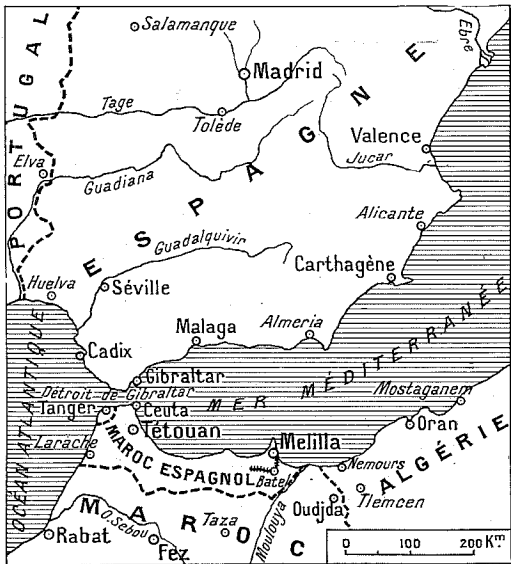
C'est un magnifique service à café en sèvres — aux initiales du couple princier — qui lui a été offert par le ministre de France à La Haye, le baron de Vitrolles, au nom de son pays.

Le prince Bernhard, qui est né en 1907, est un jeune homme intelligent et travailleur et qui a laissé de fort bons souvenirs dans les bureaux de la succursale à Paris d'une grande compagnie allemande de produits chimiques où il était employé.

Il a fait, comme nous l'avons dit en débutant, une excellente impression en Hollande. Il entend s'occuper à l'avenir des questions économiques qu'il a mises à l'étude. Le prince Bernhard, qui avait acquis avant son mariage la nationalité néerlandaise, a reçu depuis le titre de prince des Pays-Bas en même temps que le titre de capitaine à la suite au 2<sup>e</sup> régiment de hussards de l'armée hollandaise. Le nouveau prince des Pays-Bas est plein d'entrain et de vie. C'est un fervent de l'auto et de tous les sports de plein air.

Le jeune couple est parti en voyage de noces en Pologne et il a réalisé ce joli tour de force de rester introuvable pendant deux fois vingt-quatre heures !

L.-J. DE GUBERNATIS.



Le Maroc espagnol et le détroit de Gibraltar.

### LA MENACE ALLEMANDE DANS L'AFRIQUE DU NORD

On lira plus loin l'analyse et le commentaire des réponses faites par la Russie soviétique, l'Allemagne et l'Italie à la note franco-britannique au sujet de l'envoi de volontaires étrangers en Espagne. Le gouvernement portugais, lui aussi, a répondu à peu près dans le même sens que l'Italie et l'Allemagne. Sans se laisser décourager par les difficultés de la négociation en cours, le gouvernement de Londres a, de nouveau, le 10 janvier, effectué une autre démarche, encore plus pressante, dans les capitales intéressées, demandant un accord immédiat et la fixation d'une date à partir de laquelle tous départs de volontaires seraient absolument prohibés. Il a, d'autre part, afin d'attester sa bonne volonté, remis en vigueur une ancienne loi datant de 1870, d'après laquelle c'est un délit punissable de prison pour tout sujet britannique que de s'enrôler dans le service militaire d'une nation en conflit. Mais cette question des volontaires se trouve elle-même largement dépassée par une autre, beaucoup plus grave, dont l'existence s'est trouvée brusquement révélée le 9 janvier et qui, depuis, fait la préoccupation principale des chancelleries : l'infiltration allemande en Afrique du Nord.

A vrai dire, dès le début de la guerre civile en Espagne, en juillet et août derniers, des documents assez troublants avaient été découverts par les autorités gouvernementales au cours des perquisitions effectuées dans les « maisons brunes » de Madrid et de Barcelone. Ils prouvaient que, dans la préparation de l'insurrection dont la zone espagnole du Maroc fut le point de départ, les Allemands jouaient un rôle important. Mais les bureaux de renseignements de notre protectorat, qui ont une longue expérience des affaires indigènes, ont recueilli depuis les éléments d'un dossier singulièrement impressionnant, qu'ils viennent de communiquer au gouvernement français. Les faits constatés sont les suivants : 1° installation remontant déjà à plusieurs mois d'ingénieurs allemands dans les exploitations minières du Rif, où ils dirigent des équipes d'ouvriers indigènes travaillant de jour et de nuit pour les besoins militaires des armées nationalistes ; 2° arrivée en nombre croissant de ressortissants allemands enrôlés dans la légion étrangère espagnole ; 3° arrivée dans la zone espagnole marocaine de missions militaires et d'instructeurs allemands pour l'aviation, les chars d'assaut, l'artillerie lourde et le génie ; 4° travaux de fortification activement poussés à Melilla et à Ceuta sous la direction de techniciens allemands ; 5° aménagement de casernes et de cantonnements à Tetouan, à Melilla et à Ceuta pour des troupes allemandes ; 6° débarquement à Melilla, dans les derniers jours de décembre et le début de janvier, de plusieurs centaines de soldats allemands de toutes armes, en uniforme, sous le commandement d'officiers supérieurs auxquels le haut commissaire espagnol a personnellement accordé l'hospitalité ; 7° présence dans le port de Melilla de navires de guerre et de sous-marins allemands ; 8° transports de minerai entre le Maroc espagnol et l'Allemagne ; 9° tentatives pour porter le trouble parmi les tribus du protectorat français limitrophes du Rif, ce qui a obligé les autorités fran-

çaises à fermer les frontières et à suspendre tout trafic entre notre zone et la zone espagnole.

Ces faits ne sont pas tous de même nature et, selon leur caractère, ils doivent être considérés différemment. Ceux d'entre eux qui constituent seulement une assistance allemande plus ou moins officielle prêtée au général Franco — le Maroc ne servant que de transit pour l'acheminement de renforts destinés à l'Espagne — sont des infractions au principe de la non-intervention et relèvent comme tels de la compétence du comité de Londres. Mais il n'en va pas de même des autres manifestations qui ont l'apparence d'une installation permanente d'Allemands dans la zone espagnole marocaine, qui tendent à établir dans la région côtière des ouvrages défensifs ou à créer une agitation dans l'empire chérifien. Ce qui est ici en cause, ce sont des traités internationaux aux stipulations formelles. En particulier, l'accord franco-britannique du 8 avril 1904 et l'accord franco-espagnol du 3 octobre de la même année ont établi une zone démilitarisée où aucun travail de fortification n'est admis. En outre, le traité franco-espagnol du 27 novembre 1912 contient un article 5 d'après lequel « l'Espagne s'engage à n'aliéner, ni céder, sous aucune forme, même à titre temporaire, ses droits dans tout ou partie du territoire composant sa zone d'influence » et un article 6 rappelant que l'Espagne est tenue, « afin d'assurer le libre passage du détroit de Gibraltar, de ne pas élever de fortifications ou d'ouvrages stratégiques quelconques » sur la côte septentrionale du Maroc. Enfin, la convention franco-espagnole du 3 octobre 1914 édicte que « si une action militaire s'imposait à l'une des deux parties contractantes elle en avvertirait aussitôt l'autre partie », mais qu'« en aucun cas il ne serait fait appel à un concours étranger ».

Nous étions en droit de protester. La manière de formuler cette protestation était toutefois assez délicate, pour deux raisons. La première, c'est que la matérialité des faits allégués était niée, en bloc, par la presse allemande. La seconde, c'est que, si nous adressions cette protestation au général Franco ou à la junte de Burgos, nous avions l'air, implicitement, de reconnaître le gouvernement insurrectionnel alors que, pour nous, le seul gouvernement légitime de l'Espagne est celui de Valence. Nous avons tourné la difficulté en effectuant notre démarche par l'intermédiaire du général Noguès, résident général au Maroc, qui a chargé M. Serres, consul général de France à Tetouan, de représenter au haut commissaire espagnol la gravité de la situation que ne manquerait pas de créer une installation de troupes allemandes sur les territoires chérifiens, contrairement aux traités en vigueur. Sans doute, le haut commissaire espagnol est-il actuellement un fonctionnaire aux ordres du général Franco, mais nous pouvons, diplomatiquement, l'ignorer, en ne tenant compte que de sa qualité. Nos troupes de Fez ont été alertées, pour se tenir prêtes à toute éventualité, car la France aurait le droit d'intervenir en vertu : 1° du traité du 27 novembre 1912, par lequel elle est garante, vis-à-vis du sultan, de l'intégralité totale de son territoire, même de celui qui est placé dans la zone d'influence espagnole ; 2° du traité de Versailles, dont les articles 141 à 146 interdisent à l'Allemagne toute immixtion au Maroc, en abrogeant tous les accords antérieurs qu'elle pourrait revendiquer.

Mais ce n'est pas seulement au Maroc espagnol qu'une très inquiétante infiltration allemande se produit. D'après d'autres renseignements non moins dignes de foi, elle se manifeste aussi dans le territoire d'Ifni, qui est une enclave espagnole sur la côte de l'Atlantique, au sud d'Agadir, et dans la colonie espagnole du Rio de Oro, centre d'agitation où ont toujours trouvé refuge tous

les insoumis hostiles à la colonisation française et d'où partent les bandes de pillards qui infestent la Mauritanie. Or, le territoire d'Ifni et le Rio de Oro ne sont visés par aucun traité franco-espagnol, et nous sommes dépourvus de moyens légaux pour exiger leur évacuation par les Allemands. On a signalé aussi des agissements allemands aux Canaries ainsi que dans les îles portugaises du Cap-Vert et à Madère, où d'importants dépôts d'huile lourde et d'essence auraient été constitués. Tout se passe comme si l'Allemagne, monnayant l'assistance qu'elle apporte au général Franco, cherchait à s'assurer dans l'Afrique du Nord et dans l'Atlantique un certain nombre de bases qui, en cas de conflit européen, lui permettraient de harceler ou de couper les communications de la France avec ses possessions d'outre-mer.

Ce qui n'est pas moins caractéristique, c'est la façon dont la presse allemande a commenté la démarche française auprès du haut commissaire espagnol. Une campagne d'injures contre notre pays s'est aussitôt déchaînée. Elle s'est accompagnée d'une profusion extraordinaire de fausses nouvelles, propagées notamment par l'agence officielle D. N. B., et qui ont annoncé qu'un État soviétique échappant au gouvernement central venait de se former dans le Midi de la France, avec Perpignan pour centre, et que l'état-major français préparait secrètement une opération militaire ayant pour but l'occupation du Maroc espagnol. Il est superflu de souligner l'extravagance de ces informations. Cependant le chancelier Hitler, venant de Berchtesgaden, est rentré à Berlin où il a eu, le 11 janvier, un entretien avec notre ambassadeur, M. François-Poncet. Des assurances mutuelles ont été données que ni l'Allemagne, ni la France ne songeaient à porter atteinte aux traités existants et une impression heureuse de détente en est résultée. — ROBERT LAMBEL.

### LES OPÉRATIONS MILITAIRES DEVANT MADRID

L'accalmie relative qui régnait autour de Madrid a été brusquement interrompue le 4 janvier par une offensive nationaliste dans le secteur à l'ouest et au nord-ouest de la capitale, occupé par les gouvernementaux. Le 7, après de durs combats, tous les objectifs étaient acquis. Il suffira de comparer la carte ci-contre à celle que nous avons publiée dans notre numéro du 12 décembre pour constater l'avance réalisée. Le front, qui passait par Brunete et Boadilla, a été reporté au delà d'Aravaca et de Las Rozas, dégageant ainsi toutes les hauteurs desquelles les gouvernementaux harcelaient les arrières de leurs adversaires. D'autre part, à la suite de l'intensification des bombardements aériens, l'évacuation de la population civile de Madrid a été décrétée obligatoire, sauf pour les hommes de dix-huit à quarante-cinq ans.

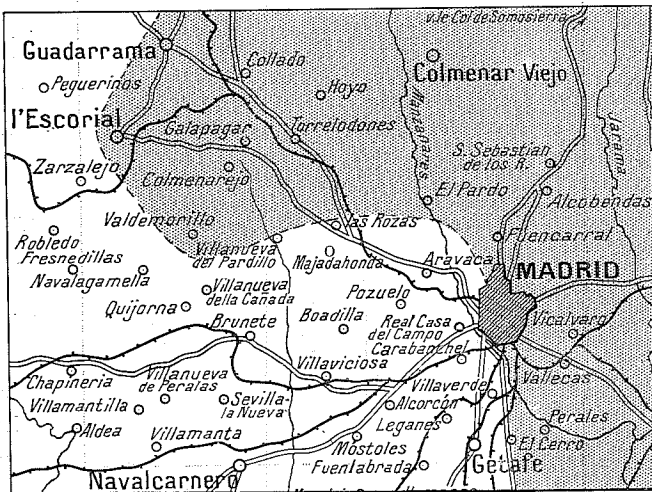
### FAITS DE LA SEMAINE

— La Bibliothèque nationale a organisé dans son grand hall une exposition consacrée au maître imprimeur Firmin Didot. On y remarque, entre autres, un « Racine » qui fut, jadis, reconnu comme étant « la plus parfaite reproduction typographique de tous les pays et de tous les âges ».

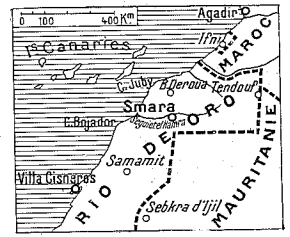
— Parmi les morts de la semaine : le vice-amiral Vindry, qui, pendant la guerre, commanda avec une rare énergie une escadrille de chasse aux sous-marins ennemis ; le vice-amiral Cambon, qui fut un grand chef.

— L'excellent poète Gabriel Nigond vient de disparaître. Il laisse deux volumes de poèmes : *les Contes de la Limousine* et *Novembre*, auxquels s'ajoute une œuvre dramatique abondante : *1812*, *Sophie Arnould*, *la Nuit d'auberge*, etc., où il sut avec maîtrise assujettir son verbe aux exigences du théâtre.

— Au cours de la démolition de l'ancienne salle des fêtes de la ville de Bourges, les ouvriers ont mis au jour des vestiges archéologiques de l'époque gallo-romaine, notamment deux colonnes de 5 mètres de hauteur et 0 m. 50 de diamètre et les chapiteaux corinthiens s'y rapportant.



L'avance des troupes nationalistes autour de Madrid.



Le Rio de Oro et le territoire d'Ifni.